

**Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire (AGO)
Debian France
2016**

Association Debian France

L'association Debian France est une association loi 1901 Insrite à la préfecture de la Loire sous le numéro W576000001.

Le 20 mars 2016 à 10h05 les membres de l'association Debian France ont tenu leur Assemblée Générale Ordinaire (AGO) par voie électronique sur la liste de discussion ag@france.debian.net sur convocation du secrétaire.

78 membres à jour de cotisation à la date de l'AGO, ont été inscrits sur la liste. L'AGO a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

Le Président, Nicolas Dandrimont, est assisté des membres du bureau (le trésorier Sylvestre Ledru et le secrétaire Alexandre Delanoë) et des membres du CA (Carl Chenet, Cédric Boutillier, Julien Cristau, Raphaël Hertzog, Tanguy Ortolo, William Bonnet).

Il préside l'Assemblée Générale. Les questions portées à l'ordre du jour sont les suivantes :

1. Rapport moral
2. Bilan financier
3. Discussion sur l'organisation d'une MiniDebConf à l'automne
4. Renouvellement du conseil d'administration (3 sortants, 3 candidats)

Le rapport moral est présenté par le Président. Il rend compte de l'activité de l'association Debian France depuis la dernière AGO et le soumet à l'approbation de l'AGO.

Le bilan financier de l'exercice 2015 est présenté par le Trésorier. Le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan des comptes à l'approbation de l'AGO. Lors de la discussion du bilan financier, le Trésorier nous informe de son intention de laisser ses fonctions pour l'exercice suivant.

La discussion est lancée sur l'organisation d'une nouvelle Mini DebConf à l'automne. Un week-end avait été choisi en septembre, mais un autre évènement Debian en Europe a été annoncé sur ce même week-end avant que les plans ne soient finalisés. Une autre date est alors à l'étude.

Après épuisement de l'ordre du jour, il est procédé au remplacement des membres sortants du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration (CA) est renouvelé chaque année par tiers. Les membres sortants et rééligibles du CA sont les suivants par ordre alphabétique:

- Raphaël Hertzog
- Alexandre Delanoë
- Carl Chenet

Les trois candidats éligibles au CA se présentent devant l'assemblée (par ordre

alphabétique) :

- Alexandre Delanoë
- François-Régis Vuillemin
- Jean-Philippe Mengual

Les candidatures sont soumises à l'approbation de l'AGO par un vote électronique :

- Nombre total d'invitations à voter envoyées : 78
- Nombre de participants au vote : 55
- Le décompte des voix est le suivant :
 - Alexandre Delanoë, 51 voix pour, 4 voix sans avis, 0 contre
 - François-Régis Vuillemin, 46 voix pour, 8 voix sans avis, 1 contre
 - Jean-Philippe Mengual, 48 voix pour, 7 voix sans avis, 0 contre
- Les trois candidats sont élus.

Le vote du rapport moral et financier sont soumis à l'approbation de l'AGO par un vote électronique :

- 78 invitations à voter ont été envoyées, 55 membres ont voté, les deux bilans sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Paris, le 1 juin 2016,

Le président de séance

Nicolas Dandrimont



Le secrétaire de séance

Alexandre Delanoë

